Programme de formation

L'assurance chômage des employeurs publics – Niveau intermédiaire

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent

Prérequis : Aucun

Objectifs :
Acquérir la base de la réglementation de l'assurance chômage applicable dans le secteur public ;
Adopter une méthode d'analyse et de traitement des dossiers.

Programme :

Introduction
Remarque liminaire ;
Les différents types d'assurance ;
Les options ouvertes en fonction du statut de l'employeur et de celui des salariés.

1- L'ouverture du droit à l'allocation chômage
Liste des cas de perte involontaire et volontaire d'emploi des fonctionnaires ;
Agent titulaire : cas de perte involontaire d'emploi ;
Agent titulaire : cas de perte volontaire d'emploi ;
Agent contractuel : cas de perte involontaire d'emploi ;
Agent contractuel : cas de perte volontaire d'emploi.

2- La procédure
S'inscrire à France Travail ;
Prise en compte du dernier emploi occupé ;
Indemnisation par l'employeur public ou par France Travail (subrogation);
Montant de l'ARE ;
Type de rémunération prise en compte pour la calcul du salaire journalier de référence ;
Gestion quotidienne d'une activité réduite ;
Gestion de l'indemnisation en cas de reliquat ;
Les motifs de radiation ;
Décision de radiation ;
Motifs et durées de la radiation ;
Prise en compte de la maladie dans le calcul de l'ARE ;
Délai de forclusion.

Programme de formation

3- Cas spécifique des apprentis

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).